



Préalable CCE 13 juillet 2017

Quel est donc ce coup de canif dans le contrat ? Comment comprendre la mise en concurrence de deux sessions d'information au sein d'un même groupe ? Nous avons appris lors de la présentation de la grille de rentrée qu'une tranche de 2 heures d'information allait entrer directement en concurrence avec l'historique 19/20 qui associe depuis toujours le local, le régional et le national de France 3.

Jamais nous ne nous plaindrons de la mise à l'antenne d'une nouvelle tranche d'information, l'ADN comme on dit, de notre groupe. Mais là franchement c'est un peu fort. La pilule ne passe pas dans les rédactions régionales, qui y voient une nouvelle marque de mépris, et elle tout autant difficile à avaler pour une rédaction nationale déjà humiliée à de multiples reprises par la fusion des services.

Jusqu'ici face au 19/20, au fil des années France 2 avait respecté ce pacte de non-agression. Voilà donc madame la présidente que vous ouvrez la première brèche et permettez-nous de vous dire que cela ne nous rassure pas. Notre organisation syndicale profite de ce CCE pour vous alerter sur l'émoi, et c'est un euphémisme, que suscite ce nouveau rendez-vous du dimanche.

Ceci n'a rien d'une crise de jalousie mais tout simplement l'expression d'une crainte légitime de nombreuses rédactions qui du lundi au dimanche sont au rendez-vous de l'information régionale, nationale et internationale.

Avez-vous conscience de l'impact de cette nouvelle tranche dominicale sur l'audience de France 3 ? Dans un univers déjà très concurrentiel, avons-nous besoin de cette bataille fratricide ?

Paris, le 13 juillet 2017